L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 15 JANVIER 1875. [illegible]ème Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS
VENDREDI MATIN 15 JANVIER

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Gaudin—au Vieux Bassin, [illegible]

Par M. W. Newman [illegible] toutes sortes [illegible]

SPECTACLES.

Vendredi 15 janvier 1875.

[illegible]

ÉDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE.

Nous publions régulièrement le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les variétés, littéraires, politiques et autres, qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours. Nous la vendons dans nos bureaux à raison de [illegible] cts. le numéro.

Le mensonge du Président.

C'est bien mensonge et non message qu'il faut dire en parlant de ce document dans lequel on peut relever presque à chaque ligne une assertion contraire à la vérité.

Il y a deux parties dans cette diatribe présidentielle : un réquisitoire plein de fiel et de calomnies contre le peuple de la Louisiane, et une mauvaise plaidoirie remplie de faussetés et de platitudes pour la défense de l'intervention militaire.

La calomnie contre le Sud était une arme qui s'était émoussée dans les mains débiles de Williams, malgré sa fabrique en permanence d'outrages et sa convention d'aventuriers de couleur réunie à Chattanooga. Nous pensions qu'il n'en serait plus question. [illegible] Grant, avec l'obstination qui a constitué sa seule tactique pendant la guerre, a appelé Sheridan à la rescousse et a résolu de montrer au monde comment deux militaires pouvaient dépasser Williams et Beckwith, deux avocats, dans le maniement de cette arme terrible la calomnie.

Ils s'en sont donné à cœur joie, Sheridan dans ses rapports et Grant dans son message. On dirait une répétition des campagnes de la Virginie. Mille cadavres ne suffisent pas pour produire l'effet voulu, mettons en deux mille, trois mille, trois mille cinq cents, et provisoirement, ils ont bien voulu s'arrêter à ce dernier chiffre. Trois mille cinq cents meurtres politiques dans ce [illegible] Etat de [illegible]

[illegible]

Que voulait dire alors la mise en mouvement de l'armée et de la marine le 4 janvier à sept heures du matin? Et pas loin le Président ne [illegible] pas?

Je suis informé que [illegible] actes de violence, faisant partie d'un plan prémédité, &c.

S'il y avait un plan prémédité, le président le connaissait et c'est une misérable excuse de prétendre qu'il l'ignorait qu'on s'attendait à un événement de ce genre, et qu'en conséquence le général qui a envahi la Chambre a agi sans instructions. C'est à dessein qu'on a placé ce général sous les ordres de Kellogg sans instructions, sauf à le désavouer indirectement comme on a désavoué le juge Durell. Ce n'est pas autre chose, en effet, qu'un désaveu que de pallier le tort du général qu'on a mis en avant, en disant que ce n'est pas un avocat capable de juger d'un coup d'œil [illegible] qu'il peut aller.

Couvrir Sheridan en alléguant qu'il n'a pris le commandement qu'à neuf heures du soir, est d'une mauvaise foi ridicule, car personne ne doutera que le général Emory n'ait agi suivant ses recommandations, [illegible] le général de Trobriand sous les ordres directs de Kellogg.

[illegible]

Le Président termine cette défense embarrassée, dans laquelle abondent des contradictions et des aveux significatifs, en rejetant la responsabilité de ce qu'il a fait sur le Congrès qu'il a négligé de statuer sur les affaires de la Louisiane mal-

[illegible]grès sa requête et en demandant à ce corps d'adopter des mesures qui rendent les devoirs de l'Exécutif parfaitement clairs.

En d'autres termes, Grant met le Congrès dans la nécessité de se condamner lui-même à cause de son inaction, ou de lui donner un *satisfecit* pour tout ce qu'il a fait.

Le pays attend la réponse du Congrès.

Les représentants du peuple de la Louisiane.

Si nous n'avons pas entretenu nos lecteurs des rumeurs de compromis, dont quelques-uns de nos confrères ont rempli leurs colonnes, c'est que nos informations ne nous permettaient de n'y attacher aucune importance. Nous eussions cru faire injure aux représentants dont la conduite dans la journée du 4 a été un légitime sujet de satisfaction et d'orgueil pour leurs constituants et un objet d'admiration pour toute la partie saine de la nation, que de les croire capables d'abandonner la noble et patriotique position prise par eux à la suite de l'attentat commis contre la souveraineté de la Chambre par une intervention militaire injustifiable.

La cause de la liberté et du self-government en Louisiane est en ce moment, entre les mains du peuple américain. Nos représentants sont assez intelligents et assez patriotes pour ne rien faire qui puisse compromettre le triomphe final de cette cause.

Ils ne doivent consentir à rentrer à la maison d'Etat qu'avec leur organisation complète et l'autorité pour l'orateur de faire respecter la souveraineté de la Chambre, ce qui ne sera possible que si l'armée des Etats-Unis est retirée, et si l'accès de la Chambre cesse d'être interdit aux citoyens par une police sous le contrôle exclusif de M. Kellogg.

Si le Congrès endosse la politique du Président, il n'y a rien à espérer de semblable. Cependant, il convient d'attendre le rapport du comité congressionnel, avant de renoncer à obtenir justice. Si malgré ce rapport, le Congrès justifie l'intervention militaire, il ne restera à nos représentants qu'à se retirer avec dignité devant l'abus de la force, en adressant un dernier appel au pays qui seul pourra aux prochaines élections réparer l'injustice criante dont notre Etat est la victime.

UNE SIMPLE OBSERVATION.

Les étrangers qui liront les effroyables rapports de Sheridan et le message de Grant, ne manqueront pas de se faire le simple raisonnement qui suit : si le peuple de la Louisiane a été capable de commettre trois mille cinq cents meurtres politiques, qu'est ce qui a pu l'empêcher d'en commettre trois de plus pour se débarrasser des principaux chefs du radicalisme, ce qui eût assuré son succès, ou mieux encore, comment se fait-il que ces féroces assassins n'aient pas commencé par trois meurtres qui eussent rendu inutiles les 3500 autres?

Il faut avouer, diront les lecteurs de la prose de Grant et de Sheridan, que voilà des assassins bien maladroits et bien bêtes.

Ce raisonnement doit suffire pour faire comprendre aux hommes de bon sens, que l'accusation portée contre ce peuple est aussi absurde et aussi ridicule qu'elle est odieuse.

AB UNO DISCE OMNES.—Le gouverneur McEnery a télégraphié à Washington à propos de l'assassinat du juge Crawford et de M. Harris, mentionné dans le message : "Crawford était républicain, mais honnête [illegible] Harris était avocat de district [illegible] Tous deux ont été tués par un assassin [illegible] la sentence, [illegible]"

THÉÂTRE DE L'OPÉRA.—Nous nous empressons d'annoncer qu'une nouvelle administration [illegible] vient de se [illegible] M. Momas, chef d'orchestre, et que le cours des représentations reprendra à partir de demain samedi 16 du courant. Cette nouvelle sera sans doute accueillie avec joie par les nombreux dilettantes de cette ville, dont les plaisirs ne seront pas interrompus au milieu de la saison. Nous nous en réjouissons tous, même pour eux, à cause des nombreux artistes dont les bonnes dispositions et le talent sont certainement dignes de tout notre intérêt. Nous pensons qu'ils peuvent compter encore sur les bonnes dispositions du public.

CONCERT A LA CATHÉDRALE ST LOUIS.—Le grand concert sacré, organisé par des dames patronnesses de la Cathédrale St Louis, aura lieu ce soir.

Le produit de ce concert étant destiné à payer certaines dépenses urgentes de l'église, nous espérons qu'aucun cœur généreux ne refusera sa coopération à cette œuvre de charité.

En parcourant le programme inséré plus loin, on lira les noms de plusieurs amateurs connus, qui ont gracieusement offert leurs concours. Ce programme dont la composition a été l'objet de bien des soins de la part des dames organisatrices, présente un attrait irrésistible, et réussira à amener à la Cathédrale toutes les personnes aux cœurs desquelles un appel touchant à la charité n'aura pas trouvé accès. Mlle Wagner chantera le "Credo d'Herculanum", de David; Mlle Martin, Marie Thérèse, de M. Louis; Mme G. Blache, l'Ave Maria, de Cherubini; Mlle Henriette Dolhonde, le Jérusalem, de Gounod; Mme A. Schwartz, l'Etoile et Rêverie, de Masse; Mme Laroussini, la Mère et l'Enfant, de Donizetti.

Nous apprenons qu'une artiste de l'Opéra, Mlle Vercken, a bien voulu se joindre à ces dernières, et qu'elle se fera entendre.

Le concert commencera à sept heures; le prix d'entrée est fixé à cinquante sous pour les grandes personnes, et à vingt-cinq sous pour les enfants.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS.—"Led Astray" est une pièce dont un public intelligent ne se lasse jamais, surtout interprétée par une troupe d'élite comme celle de la 5ème Avenue. La seconde et dernière représentation annoncée pour hier soir, n'a pas manqué d'attirer la foule. Le directeur pense, non sans raison, qu'il ne faut jamais abuser d'une bonne chose, et promet pour ce soir aux habitués de son théâtre "Geneva Cross".—Il fait bien, *varietas delectat.*

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Mlle Lucile Western sous les traits de Margaret Rookley, a fait pleurer ses auditeurs, hier soir. "The Child Stealer," nos lecteurs le savent, est un drame à sensation qui émeut le public le plus impassible, et encore plus, lorsque le rôle de Margaret Rookley, l'héroïne de la pièce, a pour interprète une artiste du mérite de Mlle Western.

Faute d'espace et de temps, nous devons nous borner à constater le succès de la représentation d'hier.

THÉÂTRE ST-CHARLES.—"Whose Wife?" a été représenté une seconde fois hier soir, devant une jolie chambrée. L'interprétation du rôle de Goldie par Mlle Ada Gray a été [illegible], et le public n'a pas refusé ses applaudissements à la charmante artiste. Ce soir, "l'Article 47."

A L'ENCAN.—Liquidation et vente au-dessous du prix coûtant, au magasin de Jos. B. Hubbard, établi depuis 1840 au coin des rues Remparts et Perdido, pour cause de retraite.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

Souvenez-vous bien
Souvenez-vous bien
Souvenez-vous bien
Qu'à la loterie de la Louisiane
Qu'à la loterie de la Louisiane
Qu'à la loterie de la Louisiane
On gagne des gros lots.
On gagne des gros lots.
On gagne des gros lots.
On gagne des gros lots.

Télégramme de l'Honorable L. A. Wiltz au Président des Etats-Unis.

L'Honorable L. A. Wiltz, Orateur de la Chambre des représentants de la Législature de la Louisiane, a envoyé hier le télégramme suivant au Président des Etats-Unis.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1875.
U. S. Grant, président, Washington, D. C.

Voyant par votre message que l'intervention militaire relativement à l'organisation de la Chambre des Représentants de la Louisiane, lundi, le 4 janvier, n'était pas autorisée par vous, je vous demande maintenant, en ma qualité d'Orateur de la dite Chambre, d'ordonner aux troupes de rétablir le *statu quo* comme il existait au moment où le général de Trobriand a chassé certains membres de l'enceinte de la salle législative, afin que la Chambre des Représentants puisse procéder à l'accomplissement de ses devoirs sans molestation.

LOUIS A. WILTZ,
Orateur de la Chambre des Représentants de la Louisiane.

☞ Nos lecteurs devraient essayer du café grillé qui se vend au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

Pseudo-Législature.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre se réunit à midi sous la présidence de M. Hahn. 56 membres sont présents.

M. Lowell se lève pour dire qu'on tâche de dissoudre l'assemblée par la corruption. On a offert à un membre $2000, et il y a vingt minutes qu'on a offert $3000 à un autre s'il voulait quitter l'assemblée. Il demande que ces corrupteurs soient poursuivis criminellement, s'il y a une loi pour punir une telle offense.

M. Lowell demande aussi ce que sont devenus les membres absents qui ont répondu à l'appel du rôle du 4 janvier. Il désire savoir quelle excuse ils donnent de leur absence, et si leur excuse n'est pas satisfaisante, qu'ils soient remplacés.

M. Matthews dit que d'année en année la démocratie de cet Etat avait cherché à renverser la majorité républicaine par l'intimidation, la violence et le meurtre. La dernière tentative qu'elle ait faite est celle du 4 janvier, et ses émissaires étaient encore ici ce matin pour engager les membres à s'absenter; et il engage tous les membres présents à rester fermes et à dénoncer les criminelles tentatives de corruption qui sont faites sur eux.

M. Lowell demande qu'un comité de 5 soit nommé pour faire enquête sur ces charges de corruption, afin de traduire les coupables devant la justice. Il veut exposer devant le monde entier le vrai caractère de la démocratie de la Louisiane.

La motion est adoptée à l'unanimité, et l'orateur nomme membres du comité MM. Lowell, Snaer, Pierson, Triplet et Levisee.

M. Dewees demande que le comité des élections soit chargé de rapporter sur tous les cas qui sont pendants devant lui lundi prochain.

La résolution est amendée en ce sens que le comité fera demain son rapport sur autant d'affaires que possible.

Sur motion de M. Lowell, il est ordonné qu'il sera tiré 5000 exemplaires du message du Président, pour qu'ils soient distribués dans tout l'Etat.

Une résolution autorisant le sergent d'armes à nommer 10 assistants pour garder le reste de la session, est présentée.

M. Hovart s'y oppose en disant que rien ne nécessite cette précaution, la paix régnant dans toutes les parties du Capitole. La résolution ne lui paraît qu'un moyen détourné pour tirer des fonds du trésor.

M. Murrell soutient les assistants en disant qu'il ne faut pas être ingrat et maintenant renier leurs services sous prétexte qu'ils ne sont pas besoin pour le moment.

Un substitut est offert, qui donne autorité à l'orateur d'employer autant d'assistants d'armes qu'il le jugera convenable de temps en temps. Adopté.

M. Lowell dit qu'un tort manifeste a été fait à l'un des candidats pour cette Chambre dans la paroisse de Ste-Hélène. Il sait personnellement que M. Floyd a été élu. Les retours, du reste, sont dans les mains du secrétaire d'Etat et les preuves sont immédiatement accessibles.

M. Pierson dit que M. Lowell avait des facultés pour connaître du Bureau des Retours, des facilités que les autres n'avaient pas, mais qu'on ne peut faire de préférence et qu'il faut attendre le rapport général du comité.

M. Lowell fait une motion d'admission en faveur de M. Floyd, dont l'élection n'a été sujette à contestation.

M. Stewart s'y oppose vivement, et la motion est déposée sur la table par 50 contre 22.

La Chambre alors s'ajourne.

SÉNAT.

Sur l'appel du rôle, 20 sénateurs répondent. Antoine préside. Le rapport du comité sur le règlement est mis en discussion.

Ce rapport recommande divers amendements pour améliorer l'ordre de la discussion et faciliter l'expédition des affaires.

Les amendements sont considérés par séries et beaucoup de temps est perdu dans la discussion. Le Sénat prend un moment de repos en se retirant en séance exécutive; à la reprise de la séance publique le Sénat coupe court à toute discussion et à toute perte ultérieure de temps en acceptant purement et simplement le rapport du comité; après quoi il s'ajourne à lundi.

REMERCIEMENTS.—Nos compositeurs ont reçu de M. J. P. Sarrazin, fabricant de tabac, coin Chartres et Conti, une boîte de tabac à chiquer de l'excellente marque "Wold's Delight." M. Sarrazin voudra bien agréer leurs remerciements pour cette attention délicate dont ils ont été l'objet, et qui leur a été très sensible.

GRAINES DE JARDIN.—Les jardiniers qui ont à acheter des graines feraient bien de s'adresser à M. Richard Frotscher, qui a un dépôt de graines de jardin rue Dumaine No 12. M. Frotscher fait aussi de la semence de pommes de terre une de ses spécialités.

Vous n'avez plus que deux jours
Vous n'avez plus que deux jours
Vous n'avez plus que deux jours
Pour acheter votre billet
Pour acheter votre billet
Pour acheter votre billet
Dans le grand tirage à numéros simples
Dans le grand tirage à numéros simples
De la loterie de la Louisiane.
De la loterie de la Louisiane.

☞ Avec une piastre vous pouvez acheter une livre de bon thé mêlé au dépôt de thé rue du Camp 5.

UN PROJET DE CANAL INTEROCÉANIQUE.—Vienne, 17 décembre.—Le colonel comte de Kedolitch, qui a été attaché militaire près l'ambassade d'Autriche à Paris, jusqu'au printemps dernier, vient de recevoir de l'empereur François-Joseph, l'autorisation d'entrer dans l'entreprise O'Sullivan, en conservant son grade et ses titres diplomatiques. M. O'Sullivan veut réunir l'Atlantique au Pacifique par un grand canal. M. de Lesseps doit prêter tout le matériel qui lui a servi pour le percement de l'isthme de Suez.

—Le général de Nansouty, MM. Baylac et Brau, avaient résolu de passer l'hiver sur le pic du Midi, pour y faire des observations météorologiques. Ils avaient compté sans les terribles ouragans de ces jours passés. Le 11, leur maison de bois menaça de s'écrouler. Il y avait 23 degrés au-dessous de zéro. Les trois météorologues durent descendre de leur observatoire, au milieu de terribles dangers. A chaque pas ils pouvaient trouver la mort. Enfin, après seize heures d'efforts désespérés, à moitié morts de froid, de faim et de fatigue, les trois savants atteignirent l'hôtel de Gripp.

UN NOUVEL OUVRAGE DE VICTOR HUGO.—Victor Hugo vient de remettre à son imprimeur les deux premières parties de son grand ouvrage poétique qui fait suite à la *Légende des Siècles.*

Le nouvel ouvrage est intitulé les *Quatre Vents*, et divisé en quatre parties : le *Vent du Drame*, le *Vent de l'Ode*, le *Vent de la Satire*, le *Vent de la Comédie*. La partie sur le drame contient trois drames inédits en vers.

—M. Thiers, dit la *Patrie*, assistait hier soir à la réception de l'ambassadeur d'Allemagne.

On commente beaucoup dans les couloirs cet incident.

—On annonce la prochaine visite à Paris du roi de Honolulu, accompagné, dit-on, du consul français des îles Hawaï. Il voyage avec un fort contingent d'épouses légitimes et une suite nombreuse.

—Le dernier mot de Calino :

—L'année 1875 commence un vendredi, c'est peut-être mauvais signe.

—Oui, mais ce serait encore plus fâcheux si elle commençait par un 13.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE

L'assemblée des répondants de Sheridan à la chapelle de l'Union.

Les directeurs ou marguilliers de la chapelle de l'Union, rue Bienville près des cimetières, désavouent l'assemblée radicale de l'autre jour et publient le communiqué suivant :

AVIS AU PUBLIC.—Une assemblée publique a eu lieu à notre église de la rue Bienville connue sous le nom de chapelle de l'Union, lundi après midi, 11 janvier 1875, sans notre autorisation et sans notre consentement.

Qu'il soit su que nous désapprouvons ce meeting politique et que nous promettons que pareille chose ne se renouvellera plus. Trois marguilliers avec l'aide du bedeau ont ouvert les portes de la Chapelle dans la soirée en question. Nous exonérons de tout blâme notre pasteur, le révérend Geo. Dardés, parce qu'en premier lieu son temps comme notre pasteur est expiré et parce qu'en second lieu il n'a jamais pris aucune part dans les affaires politiques de l'Etat.

Signé : URSAN HILL, THOMAS EPOLITE, WASH. SMITH, BEN. PRADEAU, ALEXANDER SCOTT, SAM. HAWKINS.

Marguilliers de la Chapelle de l'Union.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1875.

Cour Criminelle Supérieure.

La maladie du juge Atocha continue toujours et la Cour Criminelle Supérieure n'a pas siégé hier.

Voici la liste des membres du petit jury pour le mois de janvier :

F. Pohlman, E. Conder, Dan'l Holderith, Henry Huntz, G. H. Vinten, E. Lavillebeuve, Fred. Wang, Adolph Schreiber, Aug. Reynal, Pedro Barthelemy, Emile Bonny, Chas. Delasson, Robt. Johnson, Julius Keiffer, Gus. Tournade, Rud. Beer, Jas. Markison, Ed. Meade, S. C. Gautran, W. W. Devine, P. Macon, Aug. F. Dietrich, W. Miller, F. Reinecke, Dan'l Oechsner, Theo. Dietrich, Pat. Kelly, J. M. Frankenbusch, Chas. Moraut, R. Blesath, Félix Picou, F. A. Gonzales, Jules P. Duffan, Jno. Cude, G. W. Erdye, Jas. H. Hall, Wallace Ogden, Jos. Jonquin, Augustus Rice, T. W. Bothick, Sam'l E. Moore.

Un autre soldat malheureux.

James Cunningham, soldat des Etats-Unis, a été arrêté, hier, au coin des rues Royale et Douane, accusé d'avoir volé cinquante piastres à un M. Charles Cichen.

Debout sur le seuil de la calaboose, l'œil brillant, la lèvre frémissante et le bras étendu comme pour défier un fantôme, James Cunningham s'est écrié comme son valeureux chef : "Je n'ai pas peur!"

Le meurtre de James Fagan.

Washington Bank, accusé du meurtre de Jas Fagan, un vieillard qu'il avait assommé dans la nuit du 3 décembre et qui est mort quelques jours après à l'hôpital de charité, a comparu hier matin devant la Cour Municipale du Premier District, Juge Evans, en vertu d'un affidavit du coroner [illegible].

L'accusé a été envoyé à la prison de paroisse sans privilège de cautionnement, jusqu'à ce qu'il soit jugé devant la Cour Supérieure Criminelle.

Une mauvaise plaisanterie.

M. J. I. Levy, un ex-greffier du Bureau des [illegible], aime beaucoup à plaisanter et sa manie l'entraîne même un peu loin quelquefois. Passant hier matin sous les balcons de la citadelle St-Louis, appelée Maison d'Etat, il a avisé une douzaine de nègres plus ou moins habillés de neuf qu'il a reconnus comme des membres de la Législature de Kellogg [illegible] à leur air bête et insolent à la fois. Il s'est dit aussitôt, voici une excellente occasion de m'amuser aux dépens de ces peaux noires.

S'approchant d'un air de mystère des augustes législateurs, il leur a déclaré qu'il pouvait leur faire gagner de l'argent à de certaines conditions. Deux des honorables africains, Dumas de St-Jean Baptiste, et un certain Victor Jones ont avalé l'hameçon avec une voracité qui faisait plaisir à voir, et ont donné des rendez-vous.

M. Levy, après avoir bien ri *in petto*, s'est éloigné en s'applaudissant de sa plaisanterie.

Les deux individus faiseurs de lois [illegible] mais, désappointés de ne plus revoir M. Levy [illegible] furieux d'avoir été les victimes d'une mystification, ils ont fait un affidavit contre le mauvais plaisant, l'accusant [illegible]

M. Levy a donc été arrêté dans l'après-midi par un agent [illegible] M. Chas Cavanac répondant pour lui.

Dumas et son compère Jones ne sont pas gens à tolérer une mauvaise plaisanterie. [illegible] amendement à la Constitution sont dignes de respect, malgré leur [illegible] et l'odeur africaine qui se dégage de leur auguste personne.

Explosion de lampe.

A cinq heures, hier après midi, une lampe pleine d'huile [illegible] a fait explosion au No [illegible] de la rue Palmyra. Mme S. Tracy qui habite la maison a été grièvement brûlée ainsi que ses petites filles âgées de [illegible] et [illegible] dix ans.

Le docteur Ames a été appelé à donner les premiers soins aux trois victimes [illegible] et a déclaré que leur état était très critique.

Bataille générale dans un bouge.

Mercredi vers minuit, il y eu une bataille générale dans un bouge au coin des rues Dryades et Commune, connu sous le nom de "Senates Exchange", à cause de sa proximité avec le "Mechanics Institute", entre les habitués du lieu, les garçons et les propriétaires, dans laquelle deux hommes nommés Henry Bolton et William Brand ont été blessés, le premier à la cuisse et le second à l'épaule gauche.

Une douzaine de coups de pistolet ont été tirés de part et d'autre. La police avertie du fait a fermé l'établissement et a arrêté tous ceux qui s'y trouvaient. Les plus coupables, cependant, Manuel Parada et Wm. Pitz, ont réussi à s'esquiver.

Incendie dans le Troisième District.

Mercredi soir vers minuit le feu s'est déclaré dans la grocerie de M. John Sholl, au coin des rues Enghien et Victoire et en quelques minutes la bâtisse et une grande partie des marchandises ont été réduites en cendres.

La bâtisse appartenait à M. Henry Meyers et était assurée, mais nous ignorons dans quelle compagnie. Les pertes de M. Sholl, le locataire, sont couvertes par une assurance de $1000 dans la compagnie Hibernia.

Un soldat en goguette.

Un trompier des Etats-Unis qui avait eu le tort de fêter Bacchus avec trop de passion, s'est heurté vers deux heures hier matin contre un agent de police, au coin des rues Foucher et St-Joseph, qu'il a réveillé par ses cris. Le métropolitain a voulu prendre le soldat amicalement sous le bras pour le conduire au poste, mais l'habit bleu s'est fâché et tirant un revolver de sa poche a fait feu sur le policier qui s'est hâté de se mettre à l'abri.

Heureusement que Thomas Carthy,—c'est le nom du *tourlourou* en goguette,—était raisonnablement ivre, de sorte qu'aucun de ses coups n'a porté, et qu'après avoir déchargé son revolver il a été persuadé de marcher à la *calaboose*, non sans protester solennellement au nom du général Sheridan et de l'armée des Etats-Unis.

TEMPÉRATURE.—14 janv. 1875.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	50	10
12 M.	56	13
3 P. M.	54	12
6 P. M.	46	8

☞ Les buveurs de thé ne doivent pas manquer d'aller faire une visite au grand dépôt de thé rue du Camp 5, à une porte de la rue du Canal.

Il y a trois gros lots
Il y a trois gros lots
Il y a trois gros lots
Il y a trois gros lots
Qui sortiront du tirage à numéros simples
Qui sortiront du tirage à numéros simples
Qui sortiront du tirage à numéros simples
De la loterie de la Louisiane, samedi.
De la loterie de la Louisiane, samedi.
De la loterie de la Louisiane, samedi.

—La foudre est tombée sur l'église de Mazères Lezons (Basses-Pyrénées) et a démoli de haut en bas jusqu'au fondement la moitié du clocher; les cloches et les planchers ont été précipités sur le sol.

Tous les vitraux, qui avaient coûté très cher, ont été brisés par la commotion, et les autels ont été très endommagés par les éclats de pierres qui sont allés les frapper.

M. le curé et plusieurs autres personnes venaient de sortir de l'église quand la décharge électrique s'est produite; mais une vieille femme s'y trouvait encore. Elle s'est vue enveloppée par une masse de feu qui l'a transportée à 5 ou 6 mètres de l'endroit où elle était et renversée sur le sol sans lui faire de mal.

[illegible] s'est également introduit [illegible] de l'église, et [illegible] plusieurs personnes [illegible]

—On lit dans le *Mémorial de* [illegible] :

"L'habitude qu'ont [illegible] lorsqu'elles jouent avec [illegible] de prendre par la tête et de les soulever, peut avoir les plus funestes conséquences. Il ne faut qu'un mouvement un peu brusque pour lui luxer les vertèbres du cou et occasionner une mort instantanée.

Le sieur D...., horloger [illegible], avait un fils, petit garçon de [illegible] ans qu'il s'amusait toujours à faire sauter pendant ses heures de loisir, et parfois le petit bonhomme s'effrayait de cette gymnastique, l'horloger riait [illegible] aux larmes.

"Dernièrement l'ouvrier se mit à jouer comme à l'ordinaire, avec son fils, et l'ayant pris avec les mains au-dessous des oreilles, le souleva malgré ses cris. Il le mettait à terre et le soulevait encore, lorsque l'enfant cessa tout à coup de crier, roula des yeux effrayants et resta, la bouche ouverte d'une façon singulière. L'horloger le met sur ses pieds et lâche prise; mais le corps du petit garçon [illegible] faiblit et tombe lourdement sur le parquet : il était mort!"

La régularité produit [illegible]

EMPOISONNÉ A MORT.—[illegible] "Golden Medical Discovery" du Dr Pierce [illegible] Purgative Pellets [illegible] droguistes de première [illegible] marchands de médecines.

Marié vendredi, 8 janvier, [illegible] par le révérend Père [illegible], C. PHILIPPI à Mlle RITA JUMONVILLE. [illegible]

Décédé hier, 14 janvier, [illegible] THOMAS LEONARD, [illegible]

Décédé hier, 14 janvier, [illegible] PAUL RICHARD MARRERO [illegible] Virginie Godefroy.

Association d'Assurances [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS [illegible] RUE DE CHARTRES [illegible] A. BROUSSEAU.

AVIS.

RICHARD FROTSCHER, MARCHAND DE GRAINES, [illegible] rue Dumaine, Nouvelle-Orléans.

Clefs trouvées.

RESTAURANT DE PARIS, [illegible] rue Chartres. Entre Bienville et Conti. [illegible] B. PHILIBERT. Chambres garnies, [illegible] SALONS PARTICULIERS.

Restaurant Antoine. [illegible] M. ANTOINE ALCIATORE [illegible]

Commercial Restaurant. [illegible] MM. GERMAIN & AUGUSTE, PROPRIÉTAIRES.

Restaurant Cosmopolitain, 13 et 15 [illegible] RUE ROYALE [illegible] LOUIS CHAPLAIN [illegible]

A. BONNET, 85 [illegible] RUE ROYALE [illegible]

L. GIROT, Tailleur et marchand [illegible] Au No 11 de la RUE DU CAMP [illegible]

Au public.

Avis.

Séparation de biens.

Jument Trouvée.

HY. J. MONTAGNET,

Charbon – Charbon – Charbon
P. & R. DeVERGES,

Charbon. Charbon.
W. G. COYLE & CO.,

COAL. COAL. COAL.

Vor. MAIGNAN,
NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
seul agent pour la vente du grand vin du
CHATEAU PAPE CLÉMENT,
23 et 25 [illegible] Rue Bienville [illegible] 23 et 25

A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,
COMMISSION MERCHANTS,
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.
New York. New Orleans.

J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.
[illegible] NOUVELLE-ORLÉANS, [illegible]

Banque Nationale de l'Etat [illegible]

Si vous cherchez la perfection dans le THÉ OU LE CAFÉ allez au Grand dépôt de thé de la Chine et du Japon, Rue du Camp, à une porte de la rue du Canal.

Habillements pour le peuple, chez GODCHAUX, [illegible] Ventes rapides et légers bénéfices! [illegible] LÉON GODCHAUX [illegible]

J. DESCA, ANCIENNE MAISON L. MOULON [illegible]

Demande d'emploi.

J. A. D'HEMECOURT,

Entrepôt de tapis et de toiles cirées [illegible] ELKIN & CO.,

LA CÉLÈBRE Mme LEONCE

Aux Dames. Mme VAILLANT [illegible]

Assureurs de la Mobile. Capital Total $1,000,000. Mobile Fire Department Ins. Co.

Buvette des Variétés de HOYT, [illegible] CHARLES J. HOYT.

P. MALLARD, 35, Rue Royale.

CONSULAT DE FRANCE [illegible]

HORTICULTURE.

Billets de Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible]

MICHEL LION AUX CENT MILLE PALETOTS, 197 et 199 Vieille-Levée, [illegible] Grand magasin d'habillements tout faits pour hommes et jeunes gens. [illegible] MICHEL LION.

AU DRAPEAU ROUGE. [illegible] Consignations Immenses. [illegible] 120,000 PAIRES [illegible] Chaussures de toutes genres [illegible]

L. VIPLE, 5 Rue Bourbon, Près Canal.

Compagnie d'Assurances Chapman. [illegible] J. BRANDIN FILS, Agent.

Gâteaux des rois de fête. [illegible]

HERMANN ISAAC, [illegible]

HORTICULTURE.

M. RIQUELME. FABRIQUE DE CIGARES, [illegible]

L. C. ARNY, [illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A louer ou à vendre.

A Vendre.

Propriété à vendre.